



Roanne, le 07 juillet 2025

« L'éducation engendre la confiance. La confiance engendre l'espoir. L'espoir engendre la paix ».
Confucius

LETTRE DE RENTRÉE ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Voici la traditionnelle circulaire regroupant toutes les informations nécessaires à une rentrée dans la sérénité. Merci de la lire attentivement. Celle-ci veut répondre à toutes questions pratiques et matérielles qui se posent inévitablement à l'aube d'une nouvelle année scolaire.

Il me paraît essentiel de préciser que la réussite des élèves réside dans la qualité de la relation tripartite élève/école/famille en instaurant un climat de confiance.

Je tiens à préciser que toutes ces informations sont consultables sur le site internet de l'Institution dans la rubrique « infos pratiques ».

Je vous informe que le secrétariat et l'établissement sera fermé du Mardi 15 juillet au soir jusqu'au Lundi 25 août inclus.

Vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, je souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves et j'associe le plaisir de retrouver nos anciens élèves à la rentrée.

Je tiens à souligner l'importance du respect, de la bienveillance et de l'engagement de chacun pour faire de cette nouvelle année scolaire une réussite collective.

Notre Institution s'engage à offrir un environnement propice à l'apprentissage, à la créativité et à l'épanouissement de tous.

Je vous souhaite un très bel été reposant et d'agréables vacances en famille.

Soyez assurés de mon entier dévouement à Saint Paul.

Le Chef d'Établissement Coordonnateur
Gilles CHABLE

Résultats aux examens juin 2025

100% de réussite au baccalauréat, avec 70% de mention (dont 18% mention TRES BIEN).

99.40 % de réussite au DNB, avec 92% de mention dont 45% de mention TRES BIEN et 28% avec FELICATATIONS du jury, 34% DE MENTION BIEN ET 21% mention A BIEN.

CFG, 100% de réussite.

BIA, 75% de réussite.

Cambridge, 92% de réussite.

ORGANIGRAMME PEDAGOGIQUE, EDUCATIF ET ADMINISTRATIF

Chef d'établissement coordonnateur de l'Institution Saint Paul : Gilles CHABLE

Directeur adjoint de l'Institution : Jean-Marc CORNELOUP

Les Ecoles :

Ecole Saint Paul Ecole Saint Martin Villemontais	Isabelle FELIX	Cheffe d'établissement
--	----------------	------------------------

Ecole Sainte Marguerite Saint Germain	Fabienne ZUCCHIATTI	Cheffe d'établissement
--	---------------------	------------------------

Ecole Saint Joseph Balbigny	Agnès LACOUR	Cheffe d'établissement
--------------------------------	--------------	------------------------

Collège :	Jean Marc Corneloup	Directeur Adjoint
	Sabrina BRISSET	Responsable SEGPA/ULIS Cadre d'éducation

Lycée :	Magali LAGRANGE-PAIRE	Directrice Adjointe
----------------	-----------------------	---------------------

Responsable secrétariat de Direction : Fabienne LAURIAC

(Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h00 sauf le mercredi 16h30).

Responsable service Comptabilité : Cécile MERIGNEUX et Christine ROUGERT

Intendance / Communication : Bérénice BROSSE

Pastorale : Louis-Marie DE FOMBELLE

Accueil téléphonique de 7h30 à 18h00 sans interruption sauf le mercredi à 16h30.

VACANCES SCOLAIRES 2025/2026 : COLLEGE – LYCEE (Académie de Lyon zone A) :

TOUSSAINT : Du samedi 18 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025.
Reprise des cours le lundi 3 novembre 2025.

Mardi 11 novembre 2025 : Férié

NOËL : Du samedi 20 Décembre 2025 au dimanche 4 Janvier 2026.
Reprise des cours le Lundi 5 Janvier 2026.

HIVER : Du samedi 7 Février 2026 au dimanche 22 février 2026.
Reprise des cours le Lundi 23 février 2026.

PRINTEMPS : Du samedi 4 avril 2026 au dimanche 19 avril 2026.
Reprise des cours le Lundi 20 mai 2026.

PONT DE L'ASCENSION : Du jeudi 14 mai et Vendredi 15 mai 2026.
Reprise des cours le lundi 2 juin 2026.

WEEK-END DE LA PENTECÔTE : Du samedi 23 mai 2026 au lundi 25 mai 2026 inclus.
Reprise des cours le mardi 26 juin 2026.

DATES IMPORTANTES A RETENIR :

Photos administratives (classe individuelle et groupes classes).

- Collège : Jeudi 11 septembre 2025 toute la journée.
- Lycée : Vendredi 12 septembre 2025 en matinée. Pour le lycée semaine banalisée pour les examens blancs du 27 au 30 avril (à confirmer).

Dans le cadre du collège ou du lycée, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images peuvent être diffusées par exemple sous forme de diaporama, journal local, site internet de l'établissement ou réseaux sociaux. **En cas de refus, le signifier par écrit au Chef d'établissement.**



Journées Portes ouvertes collège samedi 22 novembre 2025 de 9h00 à 12h00.

Journées Portes ouvertes lycée samedi 7 mars 2026 de 9h à 12h00.

ECOLE DIRECTE

L'outil de communication utilisé est ECOLE DIRECTE. Il s'agit d'un système d'information sur Internet qui vous permettra par le biais d'une connexion sécurisée de visualiser chaque jour :

- Les notes de vos enfants
- Les absences et retards
- Les messages d'information administrative ou pédagogique
- La facturation
- Le paiement en ligne
- Le cahier de texte numérique et l'emploi du temps
- Demande de modification des coordonnées des responsables.

Cette application téléchargeable vous permettra les consultations depuis votre téléphone ou votre ordinateur car certaines informations sont transmises UNIQUEMENT dans le compte « Parents » et non dans le compte « enfant ».

Pour les nouveaux élèves, un code d'accès leur sera donné en début d'année.

E.N.T : Dans certaines matières, des Espaces Numériques de Travail sont proposés aux élèves. Deux outils sont utilisés gratuitement : Ecole Directe et office 365 (Uniquement pour les Lycéens).

Règlement intérieur

Un exemplaire du règlement intérieur figure dans le carnet de correspondance de l'élève. (Collège-Lycée). Il s'agit d'en prendre connaissance lors de la distribution de rentrée et de le signer. Un contrôle des signatures sera effectué par le professeur principal ou la Vie Scolaire dès la 1^{ère} semaine.

DEMANDE DE BOURSES COLLEGE LYCEE :

Dossier à retirer début septembre auprès de Mme LAURIAC, secrétaire de direction (campagne ouverte du 1^{er} au 16 octobre 2025) Pour rappel, le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

RESTAURATION SCOLAIRE :

La prestation est confiée à la société Scolarest dont les repas sont cuisinés sur place dans nos cuisines. A la rentrée, une carte personnalisée est attribuée à chaque nouvel élève. Celle-ci se conserve d'année en année. En cas de perte, de casse ou de détérioration, celle-ci sera refaite et facturée 5 euros par le service comptabilité sur présentation d'un mot des parents.

Cette carte doit être créditée d'avance afin que votre enfant puisse manger au self. Dorénavant, en fin de mois, en cas de solde NEGATIF, nous procéderons AUTOMATIQUEMENT à un prélèvement qui s'ajoutera à celui de la scolarité, le 5 du mois.

Nous vous informons que tout repas NON DECOMMANDÉ avant 9h, sera facturé en formule 1.

REGLEMENT DE LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

Une facture annuelle sera établie d'ici la fin septembre et transmise sur Ecole Directe. Merci d'en prendre connaissance.

Afin de simplifier le paiement de votre contribution et pour éviter des oublis, nous vous invitons à mettre en place le prélèvement automatique. Nous vous informons que les autres paiements restent possibles : chèque, espèces, CB (également possible par téléphone), virement ou par le biais d'Ecole Directe.

ACCUEIL SANTE :

En cas de pathologie chronique de type diabète, allergie, épilepsie... il convient de retirer un formulaire appelé Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) auprès de la Vie Scolaire. Les PAI doivent être établis ou mis à jour **dès la première semaine de la rentrée** (du 1^{er} au 5 septembre).

ELEVES EN DIFFICULTÉ OU EN SITUATION DE HANDICAP : COLLEGE ET LYCEE**Pour tous les niveaux :**

Merci de remettre au Professeur Principal, lors de la réunion de rentrée, tous les documents relatifs au parcours scolaire de votre enfant (PPRE, PAP, Gevasco, notifications de la MDPH, bilans divers-orthophonie...) ou après cette réunion auprès du Directeur Adjoint.

PASTORALE

Dans le respect des convictions, la Pastorale est une ouverture sur le monde, aux autres, afin d'aider à la recherche de sens et de proposer à ceux qui le désirent d'approfondir leur foi en Jésus Christ. La pastorale invite à être bonne nouvelle et annoncer la bonne nouvelle. A ce titre, des cours de Réflexion Humaine et Chrétienne sont intégrés dans les emplois du temps sur les heures de permanence.

Un parcours au collège et au lycée sera proposé pour grandir dans la Foi et se préparer aux sacrements.

Les documents vous seront communiqués en début d'année scolaire par EcoleDirecte.

Au lycée, deux propositions sont faites :

Une messe de rentrée est proposée aux familles et aux membres de la Communauté éducative le 5 septembre 2025 à 18h30 en l'Eglise Saint Etienne à Roanne.

Au lycée, deux propositions sont faites :

Pour les 2de : Pèlerinage à Lourdes du 1^{er} au 6 juin 2026.

Pour les élèves de 1^{ère} et Terminale : Retraite à Taizé du 9 au 11 octobre 2025.

**Adhésion APEL (Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre)**

Nous croyons à l'importance d'une association de parents active et dynamique. C'est pour quoi nous souhaitons qu'une très large majorité des parents y adhère. Lors de l'inscription, vous avez coché oui à l'adhésion pour 2025 2026, aussi la facture annuelle fera apparaître la cotisation de l'association de parents d'élèves (APEL) s'élevant à 23 € pour l'année par famille.

**CAMBRIDGE, COLLEGE ET LYCEE**

Les cours de Cambridge étant HORS CONTRAT d'association avec l'Etat, il sera demandé une participation de 150 € à l'année + les frais d'inscription aux examens officiels.
Le règlement se fera par chèque au nom de l'OGEC.

COLLEGE :

Niveau sixième + SEGPA + ULIS - Journée de cohésion / Intégration

Rentrée le 1^{er} septembre à 8h00. Ouverture à partir de 7h30.

Le repas de midi est offert par l'Institution pour tous les élèves. Ceux qui ne mangeront pas devront le signaler à la Vie Scolaire dès le matin avec une autorisation parentale.

Apporter une trousse, un cahier de brouillon et une pochette IMPERATIVEMENT le 1^{er} septembre.

Niveau cinquième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mardi 2 septembre à 9h00 avec les professeurs principaux.

Cours normaux l'après-midi jusqu'à 17h00.

Niveau quatrième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mardi 2 septembre à 09h30 avec les professeurs principaux.

Cours normaux l'après-midi jusqu'à 17h00.

Niveau troisième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mardi 2 septembre à 10h00.

Cours normaux l'après-midi jusqu'à 17h00.

NB : Pour tous, possibilité d'étude jusqu'à 17h00 ou 17h55.

REUNIONS DE RENTRÉE - INFORMATIONS DESTINÉES AUX PARENTS

Classes de 6^{ème} + SEGPA + ULIS : **Lundi 8 septembre** (site collège, salle Saint Joseph)

17h15-18h15 : temps d'échange par matière et à 18h 30 réunion plénière avec la Direction, salle Saint Joseph.

Classes de 5^{ème} + SEGPA + ULIS : **Vendredi 12 septembre à 18H15** (site du collège, salle Saint-Joseph)

Présentation générale de la division, en présence de la Direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 4^{ème} + SEGPA + ULIS : **Jedi 11 septembre à 18h15** (site du collège, salle Saint-Joseph)

Présentation générale de la division, en présence de la Direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 3^{ème} + SEGPA + ULIS : **Mardi 09 septembre à 18h15** (site du collège, salle Saint-Joseph)
Présentation générale de la division, en présence de la
Direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Réunion Parents HPI : **Lundi 15 septembre à 18h00** (au collège, salle Saint Joseph)

Rencontres Parents/Professeurs à l'issue du premier trimestre :

Collège :

6^{ème} : Mardi 16 décembre 2025 à partir de 17h15

5^{ème} : Jeudi 18 décembre 2025 à partir de 17h15

4^{ème} : Lundi 12 janvier 2026 à partir de 17h15

3^{ème} : Mardi 13 janvier 2026 à partir de 17h15

Lien établissement-famille :

Les rencontres individuelles en cours d'année sont destinées à vous donner un rapide premier bilan sur la situation scolaire de votre enfant et à vous aider à l'accompagner dans son projet d'études. Elles ne remplacent pas les rendez-vous particuliers que nous vous invitons à prendre par mail avec un professeur durant l'année, dès que vous repérez la moindre difficulté qui mérite attention.

CONSTITUTION DES CLASSES :

Les classes sont constituées par la Vie Scolaire et la direction en tenant compte des enseignements, options et de la parité fille/garçon.

Pour faciliter l'intégration, en 6^{ème}, nous essayons de respecter les vœux des enfants et de la famille afin qu'ils connaissent au moins un ou deux camarades dès le début de l'année. Dans les autres niveaux, il n'est pas possible de tenir compte des vœux des familles dans le cadre de l'organisation pédagogique et des options choisies.

FOURNITURES SCOLAIRES

Vous pouvez télécharger les listes sur notre site : www.saintpaulroanne.fr et faire vos achats dans le magasin de votre choix.

RENTREE COLLEGE :

Il n'est pas nécessaire d'apporter toutes les fournitures le jour de la rentrée.

Les manuels scolaires seront distribués le jour de la rentrée selon le niveau de classe. Des précisions vous seront communiquées lors des réunions de parents.

Attention, prévoir un grand sac pour les livres scolaires.

DOSSIER SCOLAIRE (Nouveaux élèves)

Si le dossier scolaire de votre enfant vous a été remis en fin d'année scolaire, merci de le déposer au secrétariat.

AGENDA DE CORRESPONDANCE COLLEGE ET MANUELS SCOLAIRES :

Pour les 6^{èmes}, 5^{èmes} et 4^{èmes}, un agenda sera remis aux élèves dès la rentrée. C'est un document d'identification et de correspondance que chaque élève devra avoir en permanence avec lui. Il devra le présenter aux adultes de l'établissement pour y rentrer. Vous-même aurez à le consulter régulièrement. Il sert aussi de cahier de texte.

Toute détérioration sera sanctionnée. En cas de perte, son renouvellement sera facturé 10 €.

Pour les 3^{èmes}, il n'y aura qu'un carnet de correspondance. Il convient donc aux familles d'acheter un agenda personnel

Les manuels scolaires sont commandés par l'établissement et remis aux élèves à la rentrée. Il vous appartient de les couvrir et de les restituer en fin d'année en bon état. **Une caution de 30 € sera demandée lors de la remise des manuels : chèque à l'ordre de l'OGEC St Paul. Celui-ci ne sera pas débité. Dès les livres rendus, ce chèque sera détruit.**

CE CHEQUE EST A DONNER A VOTRE ENFANT LE JOUR DE LA RENTREE CONTRE LA REMISE DES LIVRES.

LYCEE : **Entrée : 15 rue Bourgneuf**

Niveau 2de

Rentrée le lundi 1^{er} septembre à 8h00 au lycée : Journée de cohésion hors les murs aux Grands Mursins.

Retour pour 16h45. Fin de la journée à 17 heures.

Dans le cadre des activités de cette journée prévoir une tenue de sport, un K-way et apporter un pique-nique pour le déjeuner. (Limitez au maximum les emballages et chaque élève prévoit un sac poubelle pour ses déchets).

Mardi 2 septembre : rentrée administrative avec les professeurs principaux de 8h30 à 11h30.

Cours l'après-midi. Les élèves qui le souhaitent peuvent déjeuner sur le site du Lycée. L'inscription sera faite lors de la journée de cohésion.

NB : En cas de trop mauvais temps, la rentrée administrative se fera au lycée le lundi 1^{er} septembre 2025.

Niveau 1^{ère}

Rentrée le mardi 2 septembre de 09h00 à 11h00 avec les professeurs référents.

Reprise des cours mercredi 3 septembre selon l'emploi du temps.

Pour ceux qui n'ont pas rendu leur portfolio « Orientation » à leur professeur principal en juin, il est impératif de le ramener le jour de la rentrée.

Il est demandé aux élèves d'avoir lu avec attention le roman suivant pour la rentrée : « La peau de chagrin », d'Honoré de Balzac. Merci d'acheter le livre dans l'édition classico lycée chez Belin uniquement (une autre édition ne convient pas).

Niveau Terminale

Rentrée mardi 2 septembre de 14h00 à 16h00 avec les professeurs référents.

Reprise des cours le mercredi 3 septembre selon l'emploi du temps.

NB : Pour les élèves de 1^{ère} et Terminale, possibilité de déjeuner à la cafétéria le mardi midi. Inscription auprès de la Vie Scolaire le lundi 1^{er} septembre (inscription par mail, viescolairelycée@saintpaulroanne.fr) ou par téléphone.

REUNIONS DE RENTRÉE - INFORMATIONS DESTINÉES AUX PARENTS

Classe de seconde : **Jeudi 25 septembre à 18h00** (site du lycée)

Classe première générale : **Jeudi 4 septembre à 18h00** (site du lycée)

Classe de 1^{ère} STMG : **Jeudi 4 septembre à 18h00** (site du lycée)

Classe Terminale : **Jeudi 4 septembre à 19h00** (site du lycée)

Classe de Terminale STMG : **Jeudi 4 septembre à 19h00** (site du lycée)

Lien établissement-famille :

Les rencontres individuelles en cours d'année sont destinées à vous donner un rapide premier bilan sur la situation scolaire de votre enfant et à vous aider à l'accompagner dans son projet d'études. Elles ne remplacent pas les rendez-vous particuliers que nous vous invitons à prendre par mail avec un professeur durant l'année, dès que vous repérez la moindre difficulté qui mérite attention.

Rencontres Parents/Professeurs à l'issue du premier trimestre :

Seconde 1 : Lundi 8 décembre 2025 de 17h00 à 20h00 (sur le site du lycée).

Seconde 2 : Mardi 9 décembre 2025 de 17h00 à 20h00 (sur le site du lycée).

Seconde 3 : Jeudi 11 décembre 2025 de 17h00 à 20h00 (sur le site du lycée).

Première générale et STMG : Jeudi 15 janvier 2026 de 17h00 à 20h00 (sur le site du lycée).

Terminale et STMG : Jeudi 15 janvier 2026 de 17h00 à 20h00. Réunion information « **Parcoursup** » (sur le site du lycée) en parallèle.

Des compléments d'information vous seront communiqués mi-décembre.

A noter: Semaine banalisée pour les examens blancs du 27 au 30 avril 2026 (à confirmer).

Pas de fournitures pour le Lycée (2[°] - 1^{ère} – Terminales)

CALCULATRICE LYCEE :

Une calculatrice graphique avec Python et le mode examen est demandée à partir de la classe de seconde.

Un compte CASIO a été créé en ligne afin de vous permettre d'avoir un tarif préférentiel sur le modèle CASIO Graph Math+. Ce modèle respecte toutes les contraintes liées aux examens et au lycée.

Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur le lien suivant :

<https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2506278169>

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée scolaire.

Ces manuels sont financés par les subventions de la Région. Ils sont à ce titre propriété de l'établissement et mis à disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire. Ces manuels scolaires doivent être couverts par les familles et maintenus en bon état. Toute perte ou dégradation de ces manuels sera imputée à la charge des familles. La facturation sera établie par le service comptable de Saint Paul. Les manuels scolaires seront restitués en fin d'année scolaire selon un calendrier établi par la Direction. Leur état conditionnera le montant facturé aux familles.

CARTE PASS'REGION : CLASSES DE 2DE : à commander obligatoirement

Pour obtenir le "Pass'Région", vous devez aller sur l'application mobile "Pass'Région" disponible sur **Google Play** ou **Apple Store** ou sur Internet : auvergnerrhonealpes.fr (voir message qui vous a été envoyé sur Ecole Directe).

Cette carte donne des avantages, (sportifs, culturels...).

Elle peut être demandée par l'établissement lors de sorties scolaires : Cinéma, théâtre...

L'élève conserve sa carte durant toute sa scolarité au Lycée.

ELEVES DE TERMINALE :

Les élèves des classes de Terminale sont invités à déposer auprès de la Vie Scolaire :

- Une copie de l'attestation de recensement pour la préparation à la Défense.
- Une copie d'une pièce d'identité valide.
-



Tous les élèves du lycée doivent posséder une adresse mail personnelle (obligation administrative ; les élèves pourront la saisir sur leur profil ecoledirecte).

Résultats 2025

99.40 % de réussite au DNB, avec 92% de mention dont 45% de mention TRES BIEN et 28% avec FELICATATIONS du jury, 34% DE MENTION BIEN ET 21% mention A BIEN.

100% de réussite au baccalauréat, avec 70%de mention (dont 18% mention TRES BIEN).

